

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

03

INFRASTRUCTURE

10

EDUCATION

01

SOCIAL

01

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

08

TELECOMMUNICATION

02

N° 2930

6 Novembre 2023

6 November 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	10/23/DM/CBBJ/SG/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 10/23/DM/ CBBJ/SG /SMPPORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BBJ/SG/CIPM/ZOZS DU10/05/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BABADJOU
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 01/DAONR/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 11/10/2023 POUR LA REALISATION DE 03 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS DE LA COMMUNE DE BABADJOU, LOTS 1 ET 2LOT N°1: MARCHÉ DE BAMENDOUSO ET VILLAGE BAMETOOLOT N°2 : HÔTEL DE VILLE DE BABADJOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	1534/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°1534/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	06/D/CBKA/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/D/CBKA/SIGAMP/2023, DU 27/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BKA/CIPM/2023 DU 05/09/2023 05/09/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	11/AD/C-AYOS/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 11 /AD/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023. RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 003/C/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°003/C/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2023 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OVERT N° 009/AONO-PU/RCE/MINEPAT/SG/DDHS/CDPM/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH A NKOT-NAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NANGA?EBOKO</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

7	<p>Reference 0000621/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 0000621/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE CENSIA GROUP EN CONTESTATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0043/DC/CUD/CIPM/2022, POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LE PERSONNEL DES TRAVAUX EN RÉGIES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference 2023/345/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°2023/345/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM DU 30 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 000798/D/CAMPOST/DG/CGM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000798/D/CAMPOST/DG/CGM DU 02 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09/10/2023, POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXECICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST IMPUTATION BUDGETAIRE : 6328100000000 "PRESTATIONS EXTERIEURES DE GARDIENNAGE"</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference 533/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1533/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

11	<p>Reference 0144/D/CRCE/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0144/D/CRCE/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF A L'ELABORATION D'UNE BASE DE DONNEES DU SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUE (SIG) DE LA REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	045/CW/DG/2023 du 03 NOVEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE COM N°045/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	004025/CAMPOST/DG/CGM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004025/CAMPOST/DG/CGM DU 02 NOV 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIF N°8 A/S 019/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°8 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 21/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	0000617/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000617/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS OBAGI INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA COTATION N°01/D/C.MFOU/SG/SPM/23 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	0000616/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000616/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE BEM INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°006 (BIS) AONO/C-ESSE/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'HÔTEL D'ESSE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	0000614/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000614/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE MEMPOUTH SOUA CYRILLE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°05 ET N°06/AONO/CY/SG/CIPM/2023 DU 20 FÉVRIER 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE NGATTO-NOUVEAU ZOULABOT-NOUVEAU DANS LA COMMUNE DE YOKADOUMA, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	043/CW/DG/2023 du 03 NOVEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE COM N° 043/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	45/DM/C-AYOS/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 45 /DM/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNED'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

21	Reference	0978-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	DECISION N°0978-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RENOUELEMENT DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	1532/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1532/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23Reference [2539-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUEN°2539-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/05/2023 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RENOUELEMENT DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION A L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

24Reference [0000613/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 0000613/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SCAM SECU INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°000001/DC/MINEE/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINEE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25Reference [003/S/AT-PRODESV /CK/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°003/S/AT-PRODESV /CK/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE TIGUERA DANS LA COMMUNE DE KETTE (COMMUNES DU PRODESV) DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-11-2023

26Reference [002/ADC/CK/BG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE DEFV^NDE DE COTATIONN° 002/ADC/CK/BG/CIPM/2023 DU25/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMOFINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE KOUOPTAMO EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-11-2023

27Reference [45/C/C-AYOS/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 45 /C/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

28Reference [2023/342/D/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°2023/342/D/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM DU 29 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATIONDU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	N° 009/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 009/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONNETTES DESTINÉES AUX COOPÉRATIVES COOP CA TAPATOUYA ET COOP CA KALSENDI DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°37/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 06/10/2023POUR LA CONSTRUCTION DES BUREAUX DU PERSONNEL EN MATERIAUX PREFABRIQUES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	0000610/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000610/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023RELATIVE AU RECOURS DES ETS SOBATRA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-EDE/SG/CIPM/2023 DU 17 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) SALLES DE CLASSES À L'EP DE MEBENGA-DZANA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	005/AONO/CIPM/C/AWAE/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005 /CIPM/C/AWAE/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-11-2023

33	Reference	0000611/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000611/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE KIAMA SA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DE REGISTRE SOCIAL UNIFIE DU CAMEROUN (RESUC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	0000615/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000615/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT JIREH CORPORATION SARL/GLOBAL COMPNY SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS ÉQUIPÉES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ ; RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	0000619/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000619/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE RAINBOW VENTURES SARL RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES N°059/D13-31/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE DU PALUDISME
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	012/AONR/C-BRA/CDPM/2021 DU 03/11/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONR/C-BRA/CDPM/2021 DU 03/11/2023 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE BARE-BAKEM.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BARÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-12-2023

37	Reference	0000618/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000618/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ONG SAINT ALBERT CHARITY INTRODUIT DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°010/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM DU 15 JUIN 2022 POUR L'APPUI DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE DES NOUVELLES INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE AU CAMEROUN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	2023/344/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/UOGP/CGA/RM Lire
	Titre/objet	DECISION N°2023/344/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/UOGP/CGA/RM DU30 OCTOBRE 2023PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°01/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/22 DU 28 JUIN 2022, POUR L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE MAROUA (ENSPM) AU CAMPUS DE ZOKOK-LADDÉO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	0000612/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000612/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SOGEMAR CAM SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/C/BJA/SG/CIPM/RTE/2023 DU 17 MAI 2023, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE EN ENDUIT BICOUCHE, INTER RO611- CARREFOUR FEYOU ET CARREFOUR MARCHÉ NGUÉKA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

40	Reference	2051/C/CRCE/SG/DAG/SDBM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2051/C/CRCE/SG/DAG/SDBM DU 16 OCTOBRE 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023RELATIF A L'ELABORATION D'UNE BASE DE DONNEES DU SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUE (SIG) DE LA REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	2023/343/C/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2023/343/C/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM DU 29 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	044/CW/DG/2023 du 03 NOVEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE COM N°044/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° .009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	07/D/CBKA/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 07/D/CBKA/SIGAMP/2023, DU 27/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE D'APPEL N°06/AONO/C-BKA/CIPM/2023 DU 05/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	108/ARMP/DG/23 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 108/ARMP/DG/23
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N° 10/23/DM/ CBBJ/SG /SMPPORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BBJ/SG/CIPM/ZOZS DU10/05/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK>UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BABADJOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE

DECIDE

Article 1er: L'attribution de La Demande de Cotation N'OI/DC/C.BB/SG/CIPM/23 du 10/05/2023 pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4double cabine au profit de la commune de Babadjou à LE FLEURON SARL B.P 119 Foubot Tél 699 96 88 73 pour le Montant TTC de : 28 000 000 (Vingt-huit million) Francs Babadjou est pour compter de la date de signature de la présente décision annulée pour non- délivrance de la non objection au projet de la lettre commande par le FEICOM.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BABADJOU le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE DE BABADJOU

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DAONR/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 11/10/2023 POUR LA REALISATION DE 03 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS DE LA COMMUNE DE BABADJOU, LOTS 1 ET 2 LOT N°1: MARCHÉ DE BAMENDOUSO ET VILLAGE BAMETOOLOTT N°2 : HÔTEL DE VILLE DE BABADJOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 08 NOV 2023 à 09heures.
	Lire plutot Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 14 NOV 2023 à 09heures.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 08/11/2023 à 10Heures
	Lire plutot Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 14/11/2023 à 11Heures

3	Autres
	Au lieu de ... VOIR POIECE JOINTE
	Lire plutot VOIRPIECE JOINTE

BABADJOU le 26 Octobre 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°1534/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
 Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
 Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
 Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
 Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
 Considérant Le Procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 03/11/2023, portant adoption du rapport de synthèse de la Sous-commission d'analyse;

DECIDE :

Article 1 :

1-1) Adjudicataire La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d' offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	SUNU ASSURANCES	119 691 303 FCFA TTC (cent dix-neuf millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent trois Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

1-2) Classement

Le classement à l'issue de l'évaluation globale est le suivant :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale /100	Montant TTC en FCFA	Délais D'exécution
1 ^{er}	SUNU ASSURANCES	93,83/100	119 691 303	12 mois
2 ^{ème}	AREA ASSURANCES	90,47/100	121 589 405	12 mois
3 ^{ème}	AGC ASSURANCE	88,4/100	119 604 040	12 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

COMMUNE DE BANKA

DECISION N° 06/D/CBKA/SIGAMP/2023, DU 27/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BKA/CIPM/2023 DU 05/09/2023 05/09/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA,

DECIDE :

Article 1ER: l'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la lettre de commande du DOSSIER D'APPEL D'OFFRE Susvisé de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

N° GROUPEME

MONTANT TTC

01

ETS TKF CONSULTING/ 24 297 898 (Vingt Quatre Millions Deux Cent Quatre-Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Dix)

Article 2ème : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANKA le 27 Octobre 2023

Le MAIRE

NGUESSIEUK Joseph Clovis

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 2 N° 11 /AD/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023. RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 08/11/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 08/12/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé.</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 08/11/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS. Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du DAO. Le reste sans changement. /-</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>L'ouverture des offres aura lieu le 08/12/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS.</i></p>

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

ADDITIF N°003/C/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2023 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OVERT N° 009/AONO-PU/RCE/MINEPAT/SG/DDHS/CDPM/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH A NKOT-NAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NANGA?EBOKO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

NANGA-EBOKO le 1 Novembre 2023

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000621/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE CENSIA GROUP EN CONTESTATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0043/DC/CUD/CIPM/2022, POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LE PERSONNEL DES TRAVAUX EN RÉGIES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N°2023/345/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM DU 30 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le Marché n°01/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/22 passé après consultation n°01/DC/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 10 mai 2022 pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'un bloc pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) au campus de Zokok-Laddéo, attribué à l'entreprise ARMADA-CAM SARL, tél. 663 181 525 pour un Montant TTC de 376 058 483 FCFA, , est résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise.

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

CAMEROON POSTAL SERVICES

**DECISIONN°000798/D/CAMPOST/DG/CGM DU 02 NOVEMBRE 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09/10/2023, POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE
GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX
(02) LOTS AU TITRE DE L'EXECICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CAMPOSTIMPUTATION BUDGETAIRE
: 6328100000000 "PRESTATIONS EXTERIEURES DE GARDIENNAGE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMPOST,

VU La constitution ;

VU La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

VU Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU Le Décret N° 2004/095 du 23 Avril 2004 portant création de la CAMEROON POSTAL SERVICES ;

VU La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;

VU La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 Juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 26 juin 2020 portant adoption du manuel de procédures régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés à la CAMPOST ;

VU La lettre de la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMPOST du 31 octobre 2023 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 du 09 octobre 2023 en procédure d'urgence relatif à la fourniture des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) en deux (02) lots, au titre de l'exercice 2023

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme Adjudicataire du Marché pour la fourniture des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), en deux (02) lots, au titre de l'exercice 2023 :

N° des lots	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture des offres (en FCFA)	Montant TTC attribué (en FCFA)	Délai	Observations
1	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 276 GAROUA	57 504 735	57 504 735	12 mois	
2	AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP 276 GAROUA	31 811 130	31 811 130	12 mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°1533/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considérant Le Procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 03/11/2023, portant adoption du rapport de synthèse de la Sous-commission d'analyse;

DECIDE :

Article 1 :

1-1) Adjudicataire La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	CHANAS ASSURANCES BP : 109 Douala ; Tél. 233 42 14 74	166 882 996 FCFA TTC (cent soixante-six millions huit cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-seize Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

1-2) Classement Le classement à l'issue de l'évaluation globale est le suivant :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale /100	Montant TTC en FCFA	Délais D'exécution
1 ^{er}	CHANAS ASSURANCES	91.2/100	166 882 996	12 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

DECISION N°0144/D/CRCE/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF A L'ELABORATION D'UNE BASE DE DONNEES DU SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUE (SIG) DE LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;

Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 du 21 août 2023 relatif à l'élaboration d'une base de données du système d'informations géographique (SIG) de la Région du Centre ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre en sa session du 02 octobre 2023 ;

Vu le procès-verbal de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Services et Prestations Intellectuelles (CCCM-SPI) en sa session du 11 octobre 2023.

DECIDE

ARTICLE 1 : Le marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 du 21 août 2023 relatif à l'élaboration d'une base de données du système d'informations géographique (SIG) de la Région du Centre est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE COM N°045/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d' offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	SUNU ASSURANCES	119 691 303 FCFA TTC (cent dix-neuf millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent trois Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N°004025/CAMPOST/DG/CGM DU 02 NOV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) EN DEUX (02) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMPOST, communique :

Par décision N°000798/D/CAMPOST/DG/CGM du 02 novembre 2023

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture des prestations de gardiennage des infrastructures de la CAMPOST, en deux (02) lots, au titre de l'exercice 2023, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Numéros des lots	Soumissionnaires	Montants TTC (en FCFA) lu	Observations
1	AFRICA OMNIBUSINESS SARL (AFROMNI SARL) BP 20152 YAOUNDE	57 504 735	<p><u>Mieux disant :</u></p> <p>Meilleur note technique</p> <p>= 94,59 %</p> <p><u>Attributaire du Marché :</u> AFRICA OMNIBUSINESS SARL</p> <p><u>Montant TTC :</u> 57 504 735</p> <p>(Cinquante-sept millions cinq cent quatre mille sept cent trente-cinq) FCFA période allant du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024</p>
2	AFRICA OMNIBUSINESS SARL (AFROMNI SARL) BP 20152 YAOUNDE	31 811 130	<p><u>Mieux disant :</u></p> <p>Meilleur note technique</p> <p>= 93,93%</p> <p><u>Attributaire du Marché :</u> AFRICA OMNIBUSINESS SARL</p> <p><u>Montant TTC :</u> 31 811 130 (Trente et un millions huit cent onze mille cent trente) FCFA période allant du 01 novembre 2023 au 31 octobre 2024</p>

La société attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, **au plus tard dans les trois (03) jours** qui suivent, à la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST pour l'établissement et la souscription du marché et de la lettre commande y relatifs.

YAOUNDE le 2 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°8 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT
(VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **06 novembre 2023 à 12H00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **10 novembre 2023 à 12H00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **06 novembre 2023 à 13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **10 novembre 2023** à **13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 6 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE DU 21/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Groupement **AGRO BIO ENERGY/DIDON CONSEILS SARL**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de l'Appel d'Offres National Ouvert n° **018/AONO/MINESUP/CIPM/2022 du 09 novembre 2022**, pour la réalisation des études environnementales du projet de construction d'une scierie Ecole à l'Institut Supérieur d'Agriculture, du Bois, de l'Eau et de l'Environnement (ISABEE) d'Ebolowa. Les montants y afférents sont de **vingt-quatre millions trois cent vingt mille (24 320 000) FCFA** hors taxes et de **vingt-neuf millions mille six cent (29 001 600) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

A cet effet, le Mandataire du Groupement **AGRO BIO ENERGY/DIDON CONSEILS SARL** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000617/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS OBAGI INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA COTATION N°01/D/C.MFOU/SG/SPM/23 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000616/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE BEM INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°006 (BIS) AONO/C-ESSE/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'HÔTEL D'ESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000614/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE MEMPOUTH SOUA CYRILLE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°05 ET N°06/AONO/CY/SG/CIPM/2023 DU 20 FÉVRIER 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE NGATTO-NOUVEAU ZOULABOT-NOUVEAU DANS LA COMMUNE DE YOKADOUMA, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE COM N° 043/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d' offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A BP: 12 230 Douala Tel: 233 432 750/243 663 883 www.royalonyx.cm	487 139 550 FCFA TTC (quatre cent quatre-vingt-sept millions cent trente-neuf mille cinq cent cinquante Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 45 /DM/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 19 septembre 2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de traitement de la digue d'Elone et d'aménagement des accès, sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 1^{er} novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de la Proposition d'Attribution du 1^{er} novembre 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 :L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'attribution des accès, sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise
Lot unique	Traitement de la digue d'Elone et aménagement des accès sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou	ETS I... Tel : 699 ... B.P : 2226 ...

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour l'attribution des accès, sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 3 Novembre 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0978-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RENOUELEMENT DE DEUX (02) GROUPES DE
CLIMATISATION À L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE
YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 18/AONO/ADC/CIPM/2023 du 17/05/2023**

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n°145-23/ADC/CIPM/se du 17 août 2023

DECIDE :

ARTICLE 1— la lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre du renouvellement de deux (02) groupes de climatisation à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen est attribué à la société **NEW DESIGN BUILTSHINE**, BP :30 320 Yaoundé ; Tel. :675 76 64 95, pour un montant de **vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-quinze (29 991 375) Francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **NEW DESIGN BUILTSHINE**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 1532/CW/DG/CIPM/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
 Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
 Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
 Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
 Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
 Considérant Le Procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 03/11/2023, portant adoption du rapport de synthèse de la Sous-commission d'analyse;

DECIDE :

Article 1 :

1-1) Adjudicataire La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d' offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A BP: 12 230 Douala Tel: 233 432 750/243 663 883 www.royalonyx.cm	487 139 550 FCFA TTC (quatre cent quatre-vingt-sept millions cent trente-neuf mille cinq cent cinquante Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

1-2) Classement Le classement à l'issue de l'évaluation globale est le suivant :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale /100	Montant TTC en FCFA	Délais D'exécution
1 ^{er}	ROYAL ONYX	93.24/100	487 139 550	12 mois
2 ^{ème}	AREA	85.26/100	487 694 543	12 mois
3 ^{ème}	SUNU	85.07/100	491 282 165	12 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°2539-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/05/2023 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RENOUVELLEMENT DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION A L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

La lettre-commande, pour la maîtrise d'œuvre du renouvellement de deux (02) groupes de climatisation a l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **NEW DESIGN BUILTSHINE**, B.P : 30320 Yaoundé ; Tél. : 675 16 64 95, pour un montant de **vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-quinze mille (29 991 375) Francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 0000613/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SCAM
SECU INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°000001/DC/MINEE/CIPM/2023 POUR LE
RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS
ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINEE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION N°003/S/AT-PRODESV /CK/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE TIGUERA DANS LA COMMUNE DE KETTE (COMMUNES DU PRODESV) DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
EU/KFW/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (EKR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de l'acquisition et installation des équipements à la radio communautaire de KETTE.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur **L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE TIGUERA DANS LA COMMUNE DE KETTE.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : **quinze millions CINQ CENT MILLES (15 500 000) FCFA.**

4. Financement

KfW / RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Contrat d'Assistance Technique au PRODESV.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français ou en anglais peut être consulté à la Commune de KETTE.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français ou en anglais peut être obtenu à la Commune de KETTE contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de KETTE de dix mille (10 000) Francs CFA HTVA, équivalent à SEIZE (16) Euros. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de Dix milles (10 000) Francs CFA, soit environ seize (16) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

7. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe en 06 exemplaires dont 01 originale et 05 copies au secrétariat de la Commune de KETTE, au plus tard le **24/11/2023 à 12 heures**.

AVIS DE CONSULTATION N°003/S/AT-PRODESV /CK/CIPM/2023 DU 31/10/2023 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE TIGUERA DANS LA COMMUNE DE KETTE (COMMUNES DU PRODESV) DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **TROIS CENT DIX MILLES (310 000) FCFA**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **TROIS CENT DIX MILLES (310 000) FCFA**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **31/11/2023 à 13 heures**.

11. Critères d'évaluation

1. 1. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

1.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2020, 2021 et 2022..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

12. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;

2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de KETTE Tél : 699 439 941.

KETTE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE KOUOPTAMO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/ADC/CK/BG/CIPM/2023 DU 25/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE KOUOPTAMO EXERCICE 2023.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUOPTAMO. Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de KOUOPTAMO dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires. Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 28 500 000 (vingt-huit millions cinq cent mille) francs CFA TTC,

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'achat et livraison des véhicules et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de trois (03) ans minimum,

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et Commune de Kouoptamo.

6. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de KOUOPTAMO.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de KOUOPTAMO, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de KOUOPTAMO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de KOUOPTAMO. au plus tard le 27/11/2023 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION
N° 002,,/DC/CK/SG/CIPM/2023 DU 25/09/2023
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE
LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la Demande de Co d'un montant de Six cent quatre-vingt mille (680 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée Irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 27/11/2023 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOUOPTAMO, dans la salle de réunion de la Mairie de KOUOPTAMO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. absence de caution de soumission ;
3. absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. note technique Inférieure à 80% ;
6. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie KOUOPTAMO.

KOUOPTAMO le 3 Novembre 2023

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 45 /C/C-AYOS/2023 DU 03/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Ayos communique**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 19 septembre 2023, en Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUISS		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du
Lot unique	Traitement de la digue d'Elone et aménagement des accès sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou	ET Tel : 69 B.P : 22

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**DECISION N°2023/342/D/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM DU 29 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

VU la Constitution ;

VU ... la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la Loi 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

VU la Loi 2023/007 du 27 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun;

VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

VU la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;

VU les textes régissant le corps de métier ;

VU l'appel d'offres n°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2023 du 31 juillet 2023 relatif au recrutement d'un consultant devant effectuer une étude en vue de la définition des axes d'amélioration des recettes des établissements technologiques et professionnels à travers la rentabilisation des équipements de laboratoire et ateliers,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'appel d'offres n°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2023 du 31 juillet 2023 relatif au recrutement d'un consultant devant effectuer une étude en vue de la définition des axes d'amélioration des recettes des établissements technologiques et professionnels à travers la rentabilisation des équipements de laboratoire et ateliers est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Octobre 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT****FAME NDONGO Jacques**

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 009/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 03 OCTOBRE 2023
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONNETTES DESTINÉES AUX COOPÉRATIVES COOP CA
TAPATOUYA ET COOP CA KALSENDI DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
AGRICOLES PHASE II (PADFA II).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N° 023 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

POINT DE L'AVIS PUBLIE	<u>AU LIEU DE :</u>	<u>LIRE PLUTÔT :</u>
---------------------------------------	----------------------------	-----------------------------

<p>6. Remises des Offres</p>	<p><u>Remises des Offres</u></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF, desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière) , seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : + 237 222 207 444 au plus tard le 31 Octobre 2023 à 13 Heures précises (heure locale)</p>	<p><u>Remises des Offres</u></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF, desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : + 237 222 207 444 au plus tard <u>le 21 Novembre 2023 à 13 Heures précises (heure locale)</u></p>
-------------------------------------	---	--

9. Ouverture des plis	Ouverture des plis : L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 31 Octobre 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II , sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leurs dossiers.	Ouverture des plis : L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 21 Novembre 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II , sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leurs dossiers.
--------------------------------------	--	---

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

ANKAN RODRIGUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°37/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 06/10/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES BUREAUX DU PERSONNEL EN MATERIAUX PREFABRIQUES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 06 / 11 / 2023 à 12 heures, et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 37 / AONO/ADC/CIPM/2023 DU 06 / 10 / 2023 POUR LA CONSTRUCTION DES BUREAUX DU PERSONNEL EN MATERIAUX PREFABRIQUES A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires de l'Appel d'Offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres initialement prévue le 06 novembre 2023, est reportée au 15/11/2023, à 12 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 heures. Le reste sans changement./.</p>

YAOUNDE le 3 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000610/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS SOBATRA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-EDE/SG/CIPM/2023 DU 17 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) SALLES DE CLASSES À L'EP DE MEBENGA-DZANA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE AWAE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /CIPM/C/AWAE/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AWAE, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type TOYOTA pick-up 4x4 double cabine au profit de la Commune D'AWAE dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des services et la réalisation des missions statutaires. Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **36 500 000 (trente-six millions cinq cent mille) Francs CFA TTC** réparti ainsi qu'il suit :

- **Part FEICOM : 32 500 000 (Trente-deux millions cinq cent mille) francs CFA TTC ;**
- **Part Commune : 4 000 000 (Quatre millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée dans sa totalité par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et celui de la Mairie d'AWAE à hauteur de **36 500 000 FCFA TTC**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Awaé,

Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune d'Awaé**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Awaé des frais d'achat du DAO d'un montant de **soixante mille (60 000) Francs CFA** non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser :

- v **La dénomination du projet ;**
- v **Le nom du Soumissionnaire ;**
- v **Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;**
- v **Le montant des frais payés.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'AWAE, au plus tard **le 28 Novembre 2023 à 10 h précises**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/CIPM/C/AWAE/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité** soit **SEPT CENT TRENTE MILLE (730 000)** FCFA délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré **quinze (15) jours** après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **en un temps** à la salle des Actes de la Mairie d'Awaé, le **28 novembre 2023 à 11 h précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Awaé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

6.1 Critères éliminatoires

A- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives

- a) Original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce dudit dossier, 48 heures après l'ouverture des offres.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

Service après-vente
03 références similaires datant de trois (03) ans au moins
Garantie constructeur
Non satisfaction de 80% des critères essentiels

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

La soumission datée et timbrée et signée;
Bordereau des Prix Unitaires (BPU) daté et signé à la dernière page ;
Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises daté et signé ;
Le sous détail des prix daté et signé à la dernière page.

D- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;
Spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres ;
Divers

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de **80%** de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution du marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée sur la base du montant hors taxe **la moins-disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Awaé, **Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32** aux heures ouvrables.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune d'Awaé se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVERÉE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ÊTRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TÉLÉPHONIQUE A LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AU NUMERO 1517.

YAOUNDE le 6 Novembre 2023

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000611/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE KIAMA SA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DE REGISTRE SOCIAL UNIFIE DU CAMEROUN (RESUC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000615/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT JIREH CORPORATION SARL/GLOBAL COMPNY SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS ÉQUIPÉES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ ; RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000619/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE
L'ENTREPRISE RAINBOW VENTURES SARL RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES
N°059/D13-31/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE
DIAGNOSTIC RAPIDE DU PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BARE BAKEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONR/C-BRA/CDPM/2021 DU 03/11/2023 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE BARE-BAKEM.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BARÉ

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de Baré, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour la sensibilisation et la formations des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la commune de Baré.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 01/AAMI/C. B-B/SG/SM/2023 pour la sensibilisation et la formations des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la commune de Baré

2. Consistance des prestations

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera en des séances d'échanges ou des causeries éducatives à travers :

1. L'identification en liaison avec la Commune, des points de rassemblement des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
2. L'identification des facteurs de risques en relation avec l'activité de mototaxis ;
3. La formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
4. La sensibilisation en liaison avec la commune des exploitants des motocycles à titre onéreux.
5. Mise en place des mesures incitatives pour amener les conducteurs à adhérer à la sensibilisation à travers la distribution des casques et des chasubles aux conducteurs en règle suivant la réglementation en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte À la liste des candidats pré-qualifiés ci-après.

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	ETABLISSEMENT KEM BU5NESS	Tél : 699 92 31 09
2	ETS SEIFORM	Tél : 656 75 27 48
3	Ets TFM INTERNATIONAL	Tél : 679 81 66 26

NB : Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement qu'avec d'autres candidats de cette même liste restreinte

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Baré, Service des Marchés, Tel. (237) 696525815.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Baré, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA** payable à la recette municipale de la commune de Baré.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Baré, Service des Marchés, au plus tard le **01/12/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°012/AONR/C-BRA/CDPM/2021 DU 03/11/2023

**POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX
DANS LA COMMUNE DE BARE-BAKEM**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** pour chaque tranche.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréée par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à **six cent mille (600 000) FCFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **01/12/2023, à partir de 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la commune de BARE.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis. A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques. L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Non présentation ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

Critères Essentiels :

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 Points
2	Expérience du Soumissionnaire	15 Points
3	Compréhension des Termes de Référence	20 Points
4	Méthodologie et plan de travail	20 Points
5	Compétence du personnel clé pour la mission	40 Points
	TOTAL	100 Points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront accéder à l'analyse financière.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT :

Le Consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : **Note finale = (80 x note technique + 20x Note financière) / 100.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires eurent être obtenus aux heures cures à la Mairie de Baré Service des Marchés.

DENONCIATION :

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption bien vouloir saisir le MINMAP par téléphone ou SMS aux numéros suivants **673 20 57 25/699 37 07 48.**

BARE le 3 Novembre 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000618/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ONG SAINT ALBERT CHARITY INTRODUIT DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°010/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM DU 15 JUIN 2022 POUR L'APPUI DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE DES NOUVELLES INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N°2023/344/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/UOGP/CGA/RM DU 30 OCTOBRE 2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°01/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/22 DU 28 JUIN 2022, POUR L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE MAROUA (ENSPM) AU CAMPUS DE ZOKOK-LADDÉO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
MAITRE D'OUVRAGE

VU la Constitution ;
VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la Loi 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
VU la Loi 2023/007 du 27 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;
VU l'Ordonnance n°2023/001 du 02 juin 2023, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU l'Arrêté n°070/PM du 29 mai 2023 portant réorganisation du Programme d'Appui à la Composante Technologique, Professionnelle et Facultaire de l'enseignement Supérieur ;
VU la Circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
VU . le Marché n°01/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/22 du 28 juin 2022 pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'un bloc pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) au campus de Zokok-Laddéo ;
VU.....l'Ordre de Service n°08/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/AA/2023 du 08 mai 2023, valant mise en demeure ;
VU . le PV d'évaluation de l'Ordre de service n°08/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/AA/2023 valant mise en demeure dressé le 05 juin 2023 ;

DECIDE

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 181 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le Marché n°01/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/22 du 28 juin 2022, notifié à l'entreprise ARMADA-CAM SARL, tél. 663 181 525, pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'un bloc pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) au campus de Zokok-Laddéo, est pour compter de la date de signature de la présente Décision résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera /-

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000612/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13/10/2023 RELATIVE AU RECOURS DE SOGEMAR CAM SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/C/BJA/SG/CIPM/RTE/2023 DU 17 MAI 2023, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE EN ENDUIT BICOUCHE, INTER RO611- CARREFOUR FEYOU ET CARREFOUR MARCHÉ NGUÉKA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE N°2051/C/CRCE/SG/DAG/SDBM DU 16 OCTOBRE 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023RELATIF A L'ELABORATION D'UNE BASE DE DONNEES DU SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUE (SIG) DE LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°0075/AONR/CRCE/CIPM/2023 du 21 août 2023 relatif à l'élaboration d'une base de données du système d'informations géographique (SIG) de la Région du Centre, est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont invités à passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUEN°2023/343/C/MINESUP/SG/UOGP/CGA/RM DU 29 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement
Supérieur communique :

L'appel d'offres n°01/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2023 du 31 juillet 2023 relatif au recrutement d'un consultant devant effectuer une étude en vue de la définition des axes d'amélioration des recettes des établissements technologiques et professionnels à travers la rentabilisation des équipements de laboratoire et ateliers est déclaré infructueux.

En conséquence, les soumissionnaires ayant répondu audit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, à partir de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Octobre 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE COM N°044/CW/DG/2023 DU 03 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

La société ci-après citée a été désignée adjudicataire du marché relatif à l'appel d' offres sus mentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	Lot unique	CHANAS ASSURANCES BP : 109 Douala ; Tél. 233 42 14 74	166 882 996FCFA TTC (cent soixante-six millions huit cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-seize Francs cfa Toutes taxes comprises)	12 mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 3 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

COMMUNE DE BANKA

DECISION N° 07/D/CBKA/SIGAMP/2023, DU 27/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE D'APPEL N°06/AONO/C-BKA/CIPM/2023 DU 05/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA,

DECIDE :

Article 1ER: l'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la lettre de commande du DOSSIER D'APPEL D'OFFRE Susvisé (en procédure d'urgence). À compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

N° GROUPEME

MONTANT TTC

01

GROUPEMENT ETS TKF CONSULTING/ 229 550 250 (Deux Cent Vingt Neuf Millions Cinq Cent Cinquante Mille Deux Cent SOTRAGEL BP: 2060 Yaoundé
Tel: 690 77 48 75

Article 2ème : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANKA le 27 Octobre 2023

Le MAIRE

NGUESSIEUK Joseph Clovis

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 108/ARMP/DG/23

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), porte à la connaissance des acteurs du système des Marchés Publics et des partenaires techniques et financiers, que l'ARMP, dans le cadre de sa mission de facilitation et de surveillance du système, notamment d'animation et d'alimentation du système d'information des Marchés Publics que lui confère le Code des Marchés Publics, a conçu et déployé le **système intégré de gestion ouvert et multiplateformes des Marchés Publics du Cameroun, dénommé PRIDESOFT ©**.

PRIDESOFT est un kaléidoscope de modules et de fonctionnalités techniques qui participent à l'accomplissement de multiples fonctions stratégiques et opérationnelles, au service des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Parfaite illustration de l'introduction de la dématérialisation dans la gouvernance des Marchés Publics, PRIDESOFT est un outil de suivi stratégique de la Dépense Publique à travers la Commande Publique au Cameroun.

Afin de faciliter l'utilisation de cet instrument révolutionnaire, l'ARMP a entrepris d'organiser des formations à l'intention des nombreux acteurs et intervenants de l'écosystème des Marchés Publics.

La 1^{ère} série de Formations de 100 acteurs à l'utilisation du système PRIDESOFT, se déroulera du **23 octobre au 24 novembre 2023**, à l'hôtel Girafe à Yaoundé.

Par ailleurs, les acteurs désireux de faire partie des prochaines sessions de formations sont invités à saisir l'ARMP.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !